



AFEAS

FORMATION ET ORIENTATION DES FILLES...

VUES PAR L'AFEAS

Rédigé par:

Michelle Houle-Ouellet

Siège social:
5999 De Marseille
Montréal
H1N 1K6
514 251-1636

Février 1989

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
DESCRIPTION DE LA SITUATION.....	3
STRATEGIE D'INTERVENTION DE L'AFEAS.....	12
RECHERCHE DE L'AFEAS SUR LE PROCESSUS D'ORIENTATION DANS LES ECOLES SECONDAIRES PUBLIQUES DU QUEBEC.....	15
1- Méthodologie.....	15
2- Résultats de la recherche auprès des intervenants....	20
3- Résultats de la recherche auprès des étudiants-es....	31
EN GUISE DE CONCLUSION.....	36
ANNEXES : 1- Questionnaire destiné aux intervenants-es.....	37
2- Questionnaire destiné aux élèves de secon- daire 3, 4 et 5.....	41

I- INTRODUCTION

Depuis sa fondation en 1966, l'Association Féminine d'Education et d'Action Sociale (AFEAS) est fidèle à sa vocation d'améliorer les conditions de vie des femmes. Elle poursuit sans relâche son travail d'éducation et de sensibilisation et fournit les ressources favorisant l'engagement concret de ses membres dans leur milieu respectif.

L'AFEAS regroupe 30 000 membres réparties en 550 cercles locaux disséminés à travers le Québec. Le programme d'études mensuelles permet de développer une réflexion collective et favorise l'élaboration de résolutions. Une fois adoptées au niveau local, ces résolutions sont acheminées pour étude et vote aux paliers régional et provincial, à l'occasion des assemblées générales annuelles. C'est ainsi, forte de l'appui de ses membres que l'AFEAS détermine ses prises de positions. Ensuite, elle les revendique et les défend auprès des instances concernées visant ainsi un réel changement social.

A l'assemblée générale d'août 1985, les membres de l'AFEAS renaient, comme sujet prioritaire, le dossier de l'orientation et de la formation des filles. Il est rapidement apparu que ce dossier en serait un d'envergure!

En 1970, ce thème aurait été une continuité de la remise en question, par les femmes, de leur situation sociale et professionnelle. En 1985, ce dossier fournissait plutôt l'occasion d'évaluer à travers la formation dispensée, l'évolution de la condition féminine.

Force nous est de constater qu'aujourd'hui, malgré de multiples mesures visant l'égalité des chances en matière de formation et d'emploi, le rattrapage éducatif et économique est loin d'être un fait accompli pour les femmes.

A l'heure actuelle, d'après une enquête de Travail-Canada, la majorité des jeunes filles de quatorze ans, n'imaginent même pas devoir travailler un jour pour gagner leur vie. Lorsque l'on sait que 80% des adolescentes d'aujourd'hui demeureront environ trente ans sur le marché du travail, on peut mesurer toute l'ampleur du problème.

Au début de 1986, nous obtenions la collaboration du département de Sciences politiques de l'Université Laval. Pour la session d'automne, les services d'une stagiaire ont été mis à notre disposition pour faire une recherche et établir un plan d'intervention sur le dossier de la formation des filles.(1)

Dès l'automne 1987, un comité ad hoc était formé sur le sujet. Présidé par Marie-Paule Godin, présidente de la région Mauricie, il est composé de Lorette St-Georges et Yvette Paquette, adjointes et Michelle Houle-Quellet, coordonnatrice. Il a planifié et assuré la réalisation de toutes les activités reliées à ce dossier, que ce soit aux niveau local, régional ou provincial.

(1) "Formation et orientation des filles", Francine Leclerc et Luce Ranger Poisson, AFEAS, février 1987.

II- DESCRIPTION DE LA SITUATION

1- SCOLARISATION DES FEMMES

a) Rétrospective

Des débuts de la colonie jusqu'au milieu du 19^e siècle, l'éducation des garçons comme des filles est largement le lot des familles. L'analphabétisme est chose courante. Il existe bien sûr quelques institutions d'enseignement, mais leur fréquentation est loin d'être chose courante.

La deuxième moitié du 19^e siècle sera marquée de progrès rapides. En 1838-39, 13% des femmes lisent et écrivent. Cinquante ans plus tard, en 1891, c'est dans une proportion de 87% que les jeunes femmes (10 à 19 ans) savent au moins lire. (1)

Les années 1900-1940 seront marquées d'une profonde évolution. De nouveaux métiers, de nouvelles avenues s'offrent aux femmes non-mariées: les emplois de bureau, le métier d'infirmière. Certaines professions commencent, de façon très timide, à s'ouvrir. Au début du siècle, il faut une autorisation spéciale pour accéder aux études universitaires. C'est l'âge d'or des "écoles ménagères". En 1930, on en dénombre 160 au Québec. (2)

La seconde grande guerre (1939-45) amène les femmes en plus grand nombre sur le marché du travail et marque l'étape la plus importante de leur évolution. On voit donc, après la guerre, des femmes continuant d'accéder, toujours plus nombreuses, au marché du travail. Elles commencent à y demeurer même après le mariage.

La réforme scolaire des années '60 et la consolidation du réseau public vont ouvrir aux filles les portes des études supérieures.

b) Situation actuelle

Les statistiques de 1981 démontrent que les femmes de 25/34 ans sont nettement plus scolarisées que les 35/44 qui à leur tour, le sont davantage que leurs aînées.

(1) L'histoire des femmes au Québec depuis 4 siècles, Le Collectif Clio, Editions Quinze, page 179.

(2) Op.cit., page 322.

On note un équilibre des sexes dans les diplômes de niveau secondaire. Au niveau collégial, en 1988, "les femmes représentent 52,3% des étudiants réguliers du cégep au secteur général et 57,2% au secteur professionnel"(1). Au niveau universitaire, on note l'omniprésence des femmes dans presque toutes les sphères d'études universitaires: les femmes sont majoritaires, en 1988, au premier cycle universitaire. Si cette tendance se maintient, elles atteindront 50% au deuxième cycle d'ici cinq ans et leur représentation au niveau du doctorat sera importante dans 12 ans. (2)

A la lecture de ces statistiques, nous serions tentées de crier victoire. Une étude plus en profondeur mettra en lumière de graves lacunes qu'il nous faut attaquer le plus rapidement possible.

En effet, nonobstant une présence plus affirmée dans tous les ordres de l'éducation au Québec, les filles persistent dans des choix de carrières douteux qui risquent d'être extrêmement lourds de conséquences.

2- ORIENTATION

Les jeunes filles ont acquis, souvent au prix de hautes luttes menées par leurs aînées, le droit à une certaine égalité des chances en éducation.

Elles sont, d'autre part, placées devant de pénibles évidences:

- pauvreté des femmes dans la société actuelle;
- précarité de certains secteurs et types d'emplois;
- instabilité des modèles traditionnels; le mariage n'offrent plus la sécurité d'autrefois. Le taux de divorce passait à 44,7% en 1981 et se maintient depuis lors autour de ce chiffre; le revenu d'un seul conjoint n'est souvent plus suffisant pour les besoins de la famille, etc...
- évolution rapide du marché du travail, en raison surtout des nouvelles technologies.

Malheureusement, elles continuent de s'acheminer massivement dans les avenues traditionnelles et à se cloisonner dans certains secteurs habituellement réservés aux femmes. Les statistiques à ce sujet sont implacables.

(1) "Les cégépiens veulent étudier plus longtemps", François Forest La Presse, 27 août 1988.

(2) "Une rentrée sous le signe de la féminisation, François Forest, La Presse, 27 août 1988.

a) Niveau secondaire

En formation professionnelle de niveau secondaire (professionnel long), on dénombre 17 familles de programmes. Pourtant, on note qu'en 1986-1987, "79% des filles se retrouvent en commerce et secrétariat ou en soins esthétiques. Si l'on ajoute à cela les deux autres spécialités "traditionnelles", couture et habillement, ainsi que service de la santé, on s'aperçoit vite que les filles s'inscrivent presque toutes (87,4%) dans ces options et qu'elles ne sont que très peu ou pas présentes dans les autres spécialités du secondaire professionnel long"(1).

Au niveau de la formation professionnelle, la tendance des femmes adultes est la même; elles optent une fois de plus pour les emplois de bureau.

b) Niveau collégial, formation professionnelle

En 1988, les filles forment 57,2 % des inscriptions du secteur professionnel. Au total, 40% des étudiants du collégial sont inscrits dans ce secteur. (2)

Les secteurs traditionnels sont toujours les plus populaires. Ainsi, on notait en 1986, que pour l'ensemble des femmes inscrites dans les diverses techniques: (3)

42,3% optent pour les techniques administratives;

30,9% optent pour les techniques biologiques

15,3% optent pour les techniques humaines

6,1% optent pour les arts appliqués

5,4% optent pour les techniques physiques

Toujours en 1986, les techniques infirmières présentaient un taux de féminité de 81,3% et les techniques de bureau de 96,9%.

(1) "SPRINT, Stratégie pour réussir l'intégration au non-traditionnel", Guide d'animation, Nicole Yergeau, Gouvernement du Québec, 1988, page 33.

(2) "Les cégépiens veulent étudier plus longtemps", François Forest, La Presse, 27 août 1988.

(3) Ibid 1, page 33.

D'autre part, le taux de féminité des techniques du bâtiment et des travaux publics se situait à 21,8% et celui de l'électrotechnique à 5,5%. (1)

c) Niveau collégial, formation générale

En 1986, les filles forment 52,3 % des étudiants des cégeps. Elles s'orientent prioritairement vers les sciences humaines et délaissent les sciences. Ainsi, 29,7% d'entre elles s'inscrivent en sciences alors que 57,1% se retrouvent en sciences humaines. Les arts et les lettres regroupent 13,2% des étudiantes alors que ce secteur n'intéresse que 7,1% des garçons. (2)

d) Niveau universitaire

"A l'université, on remarque également des orientations dites féminines. Au premier cycle, on a des taux de féminité élevés en éducation et en lettres (70,8% et 70,5%); on retrouve aussi 65,9% de filles en sciences de la santé". (3)

La répartition selon les programmes est fort éloquente: les femmes choisissent toujours des disciplines traditionnelles qui prolongent en quelque sorte leur rôle de mère.

"Au cours des dernières années, les femmes ont fait des percées intéressantes en administration (où elles représentent maintenant 47,4% des effectifs du 1er cycle) et en sciences pures (43,0%). Par ailleurs, elles demeurent très minoritaires en sciences appliquées (22,1%). Ce dernier secteur, regroupant principalement les programmes de génie, est pourtant considéré comme l'un des plus prometteurs". (4)

3- LES FEMMES EN EMPLOI

Malgré une participation accrue à la main-d'oeuvre (les femmes âgées entre 25 et 44 ans sont sur le marché du travail dans une

(1) "SPRINT, Stratégie pour réussir l'intégration au non traditionnel, Guide de l'animation, Nicole Yergeau, Gouvernement du Québec, 1988, page 34.

(2) Ibid 1, page 33.

(3) Ibid 1, page 35

(4) Ibid 1, page 35.

proportion de 75%), nous constatons qu'elles se retrouvent toujours majoritaires dans les secteurs d'emplois traditionnels, qui offrent souvent des emplois mal payés et précaires.

a) Répartition de la main-d'oeuvre;

Les femmes se retrouvent principalement dans trois secteurs:

L'industrie manufacturière: c'est sans doute dans ce secteur que l'on retrouve le plus grand nombre d'ouvrières sous-payées, d'ouvrières à domicile et de travailleuses au noir. Le taux de syndicalisation y est faible et les postes précaires.

Le commerce: les femmes constituent une fois de plus une large proportion des employées de commerce, secteur où on retrouve de nombreux postes à temps partiel.

Les services (sociaux-culturels, commerciaux, personnels) ce secteur qui regroupe les emplois de l'enseignement, des services médicaux, des services à l'entreprise et la restauration est vraiment le fief des femmes.

b) Evolution

La croyance à une évolution positive constitue certes l'une des illusions les mieux entretenues. Pourtant, "la répartition des hommes et des femmes dans la main-d'oeuvre n'est pas égalitaire et est loin de l'être. Comparativement à la population féminine, la population masculine se répartit de façon plus équilibrée dans tous les secteurs d'activité et est, par le fait même, moins vulnérable aux aléas de l'économie".(1)

"Dans tous les secteurs d'activité où les femmes sont majoritaires (finances, assurances et affaires immobilières, commerce, industries manufacturières), on constate qu'elles sont fortement concentrées dans les emplois liés au soutien administratif: c'est le cas de 85,4% d'entre elles dans les institutions financières et de 64,9% d'entre elles dans les assurances et les affaires immobi-

(1) "SPRINT, Stratégie pour réussir l'intégration au non traditionnel", Guide d'animation, Nicole Yergeau, Gouvernement du Québec, 1988, page 10.

lières. Dans les secteurs où elles sont minoritaires, entre autres dans des secteurs traditionnellement réservés aux hommes, elles continuent d'effectuer des emplois traditionnellement féminins. C'est ainsi que dans les secteurs de la construction, du transport et de l'entreposage, on constate qu'une majorité de femmes (69,6%) oeuvrent dans le soutien administratif alors que peu d'entre elles sont professionnelles ou techniciennes scientifiques (3,0%) ou encore à la direction (5,5%)." (1)

En 1931, les techniciennes et les femmes exerçant une profession libérale représentaient 18% de la main-d'oeuvre. En 1981, on notait un taux de féminité pour les médecins, dentistes et autres spécialités. La proportion de femmes parmi les membres de l'Ordre des ingénieurs était de 2,7% soit 736 sur 25 914 et il importe de rappeler qu'environ le tiers des ingénieures canadiennes sont originaires d'Europe de l'Est. (2)

A la lecture de certaines statistiques, on peut se demander combien de siècles il faudra pour atteindre l'équilibre, non seulement au niveau proportionnel, mais aussi au niveau des salaires.

c) Perspectives d'avenir

Il est évident que le développement et le renouveau technologiques dans lesquels le Québec s'est engagé vont amener des mutations et des transformations profondes dans la structure de l'emploi.

Non seulement faudra-t-il compter sur une main-d'oeuvre hautement qualifiée, mais encore verrons-nous disparaître certains secteurs d'emplois.

4- RACINES DU MAL

Les adolescentes d'aujourd'hui ont toutes les bonnes raisons du monde pour prendre d'assaut les programmes de nouvelles technologies. Pourtant elles ne le font pas. Pourquoi?

(1) "SPRINT", Stratégie pour réussir l'intégration au non traditionnel", Guide d'animation, Nicole Yergeau, Gouvernement du Québec, 1988, p. 11.

(2) Ibid 1, p. 98.

Malgré les bouleversements sociaux qui ont transformé la vie quotidienne et remis en question, par exemple, la stabilité du mariage;

Malgré les luttes menées par les femmes au cours des dernières décennies;

Malgré une restructuration profonde du marché du travail;

Malgré l'augmentation sans cesse croissante de femmes dans la population active et l'augmentation du nombre d'années de présence;

Malgré le fait que 80% des adolescentes d'aujourd'hui peuvent s'attendre à demeurer sur le marché du travail une trentaine d'années;

Malgré le fait que 75% des femmes âgées de 25 à 44 ans sont sur le marché du travail;

les adolescentes d'aujourd'hui continuent d'entretenir sur l'avenir des illusions rose bonbon.

En 1980, une enquête menée par le groupe ASOPE indique que:

74% des adolescentes de secondaire V jugent très important pour une femme d'avoir des enfants et d'en assurer le soin;

57% considèrent très important d'être une bonne maîtresse de maison;

28% seulement jugent très important d'acquérir des qualifications leur permettant d'assurer leur sécurité.

En 1986, une enquête effectuée par Travail-Canada révélait que la majorité des filles de quatorze ans ne prévoyaient même pas avoir un jour à gagner leur vie.

Les facteurs responsables d'un tel état de choses sont nombreux.

a) L'influence parentale

Les systèmes de valeurs et les attitudes des parents sont d'une importance prédominante dans la structuration des attitudes des enfants. Trop souvent, les rôles sont présentés par les parents de façon stéréotypée.

A titre d'exemple, le rapport ASOPE constate que les pères accueillent plus facilement l'abandon scolaire de leur fille que celui de leur fils.

Les parents étant les premiers modèles de leurs enfants, il ne faut pas minimiser leur influence sur les choix éventuels de leurs filles.

b) L'influence du contexte social et culturel

Compagnes et compagnons de jeux, livres de contes, émissions de télévision forment très tôt les attitudes des enfants.

A mesure que les enfants vieillissent, l'image de la femme véhiculée par les médias, les livres, les revues et les films continue de forger leurs attitudes.

L'absence de modèles novateurs s'avère néfaste pour les filles. Ou l'on verse dans le romantisme à l'eau de rose, ou l'on présente une super-femme pour qui tout semble facile.

c) L'influence du milieu scolaire

Le milieu scolaire n'est guère différent de l'ensemble de la société. On y véhicule les mêmes valeurs.

Les individus qui y interviennent, soit au niveau des politiques (commissaires et cadres), soit directement auprès des élèves (enseignants, professionnels non enseignants) transportent avec eux leurs attitudes et leurs préjugés.

De la même façon, les manuels et outils pédagogiques traduisent les réalités sociales et culturelles de leurs concepteurs.

d) L'enseignement supérieur

L'accès massif des filles à l'enseignement supérieur est un phénomène relativement nouveau avec lequel les universités doivent composer. Or, les directions et le corps professoral demeurent encore majoritairement le fief des hommes.

De nouveau, les étudiantes sont confrontées à un manque de modèles féminins. Elles ont de plus à faire face, dans bien des cas, aux préjugés et à la discrimination.

5- CONSEQUENCES

La conséquence directe de cet état de chose: la pauvreté des femmes. Les 2/3 des adultes vivant en dessous du seuil de la pauvreté sont des femmes.

De la dépendance financière du père, puis du mari, elles finissent, lorsque le mariage prend l'eau (presqu'un cas sur deux) ou advenant le décès du conjoint, par être dépendantes de l'Etat. Sont-elles condamnées à la dépendance à perpétuité? La grande majorité des bénéficiaires de l'assistance sociale sont des femmes avec charge d'enfants.

Une telle précarité financière amène inévitablement de lourdes répercussions tant au plan social qu'au plan économique.

III- STRATEGIE D'INTERVENTION DE L'AFEAS

Dès 1985, les axes d'intervention du dossier de la **formation des filles** sont identifiés. Les objectifs viseront à:

Identifier les stéréotypes qui conditionnent le choix de carrière et y sensibiliser les jeunes du secondaire et leurs parents.

Amener nos membres à évaluer leurs modèles d'éducation scolaire et familial.

Sensibiliser les filles à l'importance de l'autonomie financière lors du choix de carrière.

Favoriser l'accès aux programmes de formation non traditionnelle pour les filles.

La réalisation des activités commencent dès '86. Elles se concentrent d'abord autour de la sensibilisation auprès de nos membres et ensuite auprès des étudiantes et étudiants de niveau secondaire. Une dernière étape prévoit des interventions auprès des autorités scolaires et des intervenants et intervenantes concernés par le processus d'orientation tel que vécu dans le système scolaire québécois.

1- DOSSIERS D'ETUDES

La réflexion s'amorce. De nombreux articles paraissent sur le sujet dans la revue de l'AFEAS "FEMMES D'ICI". Tous les mois, de septembre à juin, les 30 000 membres de l'AFEAS se réunissent en assemblées d'études dans les 550 cercles de l'Association.

A ce jour, trois dossiers d'information sur la formation des filles ont été publiés et ont servi de guide pour la réalisation des études mensuelles.

Octobre 86 : "Education: filles ou garçons".

Avril 87: "Formation des filles".

Mars 88 : "Nos filles choisissent-elles le bon chemin?"

La première étude permettait une prise de conscience sur les stéréotypes d'éducation, préjugés qui imprègnent notre subconscient. Elle favorisait, d'une manière concrète, la modification des comportements.

La "formation des filles" établissait un constat sur la scolarisation et le marché de l'emploi pour les femmes. Ce dossier permettait une analyse des causes de cette situation et présentait des solutions.

Enfin, en mars '88, les membres de l'AFEAS se sont interrogées sur les métiers non traditionnels: pourquoi filles et garçons font des choix différents, quelques vérités sur les MNT et le rôle des parents et du milieu scolaire au moment du choix de carrière des jeunes.

En mars '89, les résultats de la recherche entreprise par l'AFEAS sur le processus d'orientation vécu dans les écoles secondaires du Québec seront transmis et commentés lors de l'étude mensuelle.

Ainsi, près de 2 400 soirées auront été consacrées à une réflexion et des discussions sur la formation et l'orientation des filles.

2- BROCHURE DE SENSIBILISATION A L'USAGE DES MERES

Toujours dans le but de sensibiliser les membres à leur rôle capital dans les choix d'avenir de leur fille, l'AFEAS a réalisé la brochure "Une semaine dans la vie de Julie".

Sous forme romancée, cette brochure raconte l'histoire d'une adolescente qui doit faire un choix de carrière et qui se heurte à de nombreuses influences. Au total, 12 000 copies ont été distribuées auprès de nos membres et utilisées lors de rencontres avec des étudiantes.

3- RENCONTRES "DEFI ORIENTATION"

Des représentantes de l'AFEAS ont rencontré des étudiantes et étudiants des écoles secondaires avec une idée en tête: faire réfléchir sur l'importance du choix de carrière.

Ces rencontres ont revêtu différentes formes: rencontres mères-filles lors de l'assemblée mensuelle en mars '88 ou séquence d'intervention d'une heure réalisée par des membres dans les écoles secondaires en mars '88 et durant l'année 88-89.

Un peu partout au Québec, les jeunes filles ont donc pu mettre de côté, l'espace d'une heure, leurs projets de mariage, de maison et d'enfants pour regarder la réalité en face; si ces projets sont réalisables, ils ne peuvent en aucune façon garantir leur autonomie financière.

Statistiques à l'appui, les membres de l'AFEAS ont tenté de leur faire saisir l'importance d'une bonne formation pour assurer son avenir et ce, en faisant participer à la discussion les étudiants, compagnons de nos filles.

4- BOURSE D'ETUDE "DEFI"

Une bourse d'études de 1 000\$ sera décernée conjointement par l'AFEAS et Bell Canada à une étudiante inscrite dans une technique non traditionnelle dans un cégep du Québec.

Le concours a été lancé lors d'une conférence de presse le 28 septembre dernier à Montréal. Cette initiative est une "première" pour notre association, nous espérons cependant en faire une tradition annuelle.

Pour participer au concours, il suffit d'être membre de l'AFEAS ou fille de membre et avoir complété avec succès sa première année de CEGEP dans une technique non traditionnelle.

La fermeture du concours est fixée au 31 janvier 1989 et le nom de la récipiendaire de la bourse sera divulgué le 8 mars '89, journée internationale de la femme.

IV- RECHERCHE DE L'AFEAS SUR LE PROCESSUS D'ORIENTATION DANS LES ECOLES SECONDAIRES PUBLIQUES DU QUEBEC

Cette recherche a été effectuée au printemps 1988. Elaborée par un comité provincial, elle a été réalisée, à travers la province, par des membres bénévoles qui ont accepté d'y consacrer temps et énergie.

Plusieurs objectifs ont guidé cette démarche. Avant tout, il nous semblait important de vérifier de quelle façon est actuellement vécu le processus d'orientation dans les écoles secondaires (2ième cycle) du réseau public d'éducation du Québec. Par cette recherche nous espérons dépasser le stade des descriptions de programmes, l'énumération des documents écrits ou visuels créés dans le but de remédier à une orientation traditionnelle et sexiste.

Nous désirions vérifier l'utilisation du matériel existant, évaluer les services en orientation, et l'utilité du cours "Education au choix de carrière" ainsi que différentes réalités régionales.

Pour nos membres, le fait d'entrer dans les écoles, de rencontrer les intervenants impliqués dans le processus d'orientation offrait une occasion unique de prendre connaissance de la réalité vécue par les jeunes.

De plus, l'AFEAS prévoyait y préciser l'orientation de ses actions futures en identifiant de manière réaliste les actions à poser en vue de modifier les choix toujours très traditionnels des filles en matière d'orientation professionnelle.

1- METHODOLOGIE

a) Clientèle visée

La recherche de l'AFEAS a été menée auprès de deux clientèles distinctes:

Les intervenants-es impliqués-ées dans le processus d'orientation auprès des étudiants-es: conseillers-ères en orientation scolaire, professeurs-eures du cours "choix de carrière", et autres.

Les étudiantes et les étudiants des niveaux secondaire 3, 4 et 5 qui vivent le processus.

b) Déroulement de la recherche

Elle se divise en 7 étapes:

Etape 1:

Inventaire des écoles secondaires publiques (2ième cycle).

Etape 2:

Identification des intervenants-es impliqués-ées dans le processus d'orientation.

Etape 3:

Rencontre, en entrevues individuelles de chaque intervenant-e. Pour ce faire, les agentes de recherche disposaient d'un formulaire d'enquête.

Distribution d'un questionnaire aux étudiants-es de secondaire 3, 4 et 5 après établissement d'un échantillonnage.

Etape 4:

Compilation régionale de la recherche.

Etape 5:

Compilation provinciale, interprétation et diffusion des résultats.

Etape 6:

Cueillette d'information auprès des corporations professionnelles et ministères impliqués.

Etape 7:

Analyse et publication des résultats.

Les 550 cercles locaux de l'AFEAS se regroupent sous la juridiction de 13 conseils d'administration régionaux. Onze d'entre eux ont participé à la recherche et cela à des degrés variables. Leur implication a dû tenir compte de la disponibilité des membres, de leur intérêt dans le dossier de la formation des filles, de la grandeur du territoire à couvrir et de la bonne volonté manifestée par les autorités scolaires.

Les régions de St-Jean-Valleyfield-Longueuil et Lanaudière n'ont pas été en mesure de participer à la recherche. Pour les autres régions, le nombre d'écoles visitées est variable.

Les régions à grande concentration urbaine ont été les plus difficiles à couvrir. Deux raisons expliquent cette situation: le manque de membres bénévoles disponibles pour procéder aux entrevues avec les intervenants ou des exigences administratives (nécessité d'un protocole, par exemple) fixées par les autorités scolaires et difficiles à satisfaire. Vingt-trois (23) intervenants-es ont été rencontrés-es à Montréal et cinquante-huit (58) à Québec.

c) Quelques données

On dénombrait en 1987-1988, 657 écoles secondaires au Québec. Ce chiffre comprend toutes les écoles secondaires publiques et privées, francophones et anglophones. Pour la même année 87-88, on comptait 428 472 élèves du secondaire général et 27 552 élèves du secondaire professionnel.

Dans le cadre de notre recherche,

113 écoles secondaires (2ième cycle) du réseau public ont été visitées à travers le Québec.

287 intervenants-es oeuvrant dans le domaine de l'orientation ont été rencontrées.

1 967 étudiants-es des niveaux secondaire 3, 4 et 5 ont répondu à notre questionnaire (1 216 filles et 648 garçons, 103 non identifiés).

d) Le processus d'orientation

Le choix des intervenants auprès de qui nous avons effectué notre recherche, a été déterminé par l'organisation des services d'orientation offerts aux étudiants et étudiantes des niveaux secondaire 3, 4 et 5.

Ces derniers sont rejoints par deux volets:

- Les services d'orientation scolaire et professionnelle.
- Le programme "éducation au choix de carrière".

Les services d'orientation scolaire et professionnelle (1)

Ils font partie des services complémentaires offerts dans les écoles. Selon le Règlement sur le régime pédagogique de l'éducation préscolaire, du primaire et du secondaire, les services complémentaires sont reconnus "comme services éducatifs au même titre que les services d'enseignement". En conséquence, ils doivent être offerts aux élèves.

"Les services complémentaires ont pour but de favoriser la progression continue des élèves à l'école". Ils sont nombreux et variés: santé et services sociaux, psychologie, animation pastorale catholique, encadrement et surveillance des élèves, animation des activités sportives, culturelles et sociales, etc... Les services d'orientation scolaire et professionnelle et la recherche d'emploi se situent dans ces champs d'intervention.

Le ministère propose un guide pour l'organisation des activités. On y définit l'orientation professionnelle comme "un processus de connaissance de soi et de socialisation qui conduit au choix et à l'exercice d'un métier". "Les interventions des conseillers et conseillères d'orientation chercheront à répondre aux besoins de l'élève dans sa progression continue, en l'amenant à faire, de façon autonome et progressive, des choix réalistes par rapport à ses goûts et aptitudes, au monde scolaire et au monde du travail. Le conseiller ou la conseillère intervient également pour résoudre les difficultés rencontrées par l'élève dans sa démarche et pour aider l'école et la famille à créer un environnement propice à la réflexion et à la prise de décision".

Le guide produit par le ministère propose des activités qui sont fournies à "titre indicatif". Il "n'impose pas d'obligation aux commissions scolaires quant à la nature des activités à mettre en pratique". "Chaque milieu pourra donc, selon ses besoins et ses ressources, ajouter, retrancher ou modifier des activités. Chacun utilisera le guide selon ses propres intérêts et en tenant compte des priorités locales".

En 1986-1987, on comptait 499,27 conseillers-ères d'orientation dans le système scolaire québécois, soit un ratio de 1 conseiller par 2 083 élèves. Leur nombre est à la baisse, en effet, ils étaient 545, 61 pour un ratio de 1/2 071 en 1980-1981.

(1) "Les services d'orientation scolaire et professionnelle à l'école", guide d'activités, Ministère de l'Éducation, Gouvernement du Québec, 1987.

On remarque, comme pour les enseignants, un vieillissement des effectifs. De plus, à la Corporation des conseillers et conseillères en orientation, on constate la pratique de plus en plus fréquente, d'embaucher du personnel à contrat qui n'a pas toujours le mandat de mener à bien toutes les étapes de leur intervention: analyse de la situation, planification de l'intervention, l'intervention proprement dite, son évaluation et la communication des renseignements appropriés par l'agent professionnel. Ces étapes forment l'ensemble de la démarche du professionnel de l'orientation.

Le programme "éducation au choix de carrière" (1)

Ce cours de 25 heures par année permet l'obtention d'un crédit par degré. Il est facultatif au secondaire 1 et 2 et obligatoire pour les niveaux 3, 4 et 5. La formation du titulaire de cours est déterminée par la commission scolaire qui l'embauche.

Quand le programme a été mis sur pied, beaucoup de conseillers-ères en information scolaire en sont devenus titulaires. N'étant pas protégés par convention, leur nombre a rapidement diminué et on recrute maintenant à partir d'à peu près n'importe quel profil d'expérience.

Il y a plus de 20 ans, l'information scolaire et professionnelle était introduite comme programme dans les écoles secondaires. Elle a été redéfinie depuis et appelée "éducation au choix de carrière". "Ce programme d'enseignement et de formation privilégie une approche collective de sensibilisation et d'implication aux phénomènes à considérer dans un processus d'orientation, processus crucial dans le développement de l'élève".

Le programme "éducation au choix de carrière" "rejoint plusieurs aspects du processus d'orientation et est ainsi susceptible d'exercer un certain impact sur le développement vocationnel de l'élève. Ce programme et les services d'orientation doivent offrir de façon complémentaire un encadrement stable à la démarche de l'élève".

Le cours "éducation au choix de carrière" préconise une approche de groupe qui offre une vision d'ensemble des éléments à considérer dans un processus d'orientation. Il amène l'élève à prendre aussi

(1) "Programme d'études, Secondaire, Education au choix de carrière, (information scolaire et professionnelle et connaissance du monde du travail) 1ère à 5è secondaire, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Education, 1981.

conscience de certains aspects personnels en vue de ses choix futurs". Le service d'orientation permet, par une approche individuelle ou en groupes, "à certains élèves de faire le point ou d'accentuer la réflexion engagée collectivement et de répondre à des besoins particuliers de développement. Pour d'autres élèves, c'est l'occasion d'approfondir la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes ou d'obtenir un appui dans l'intégration et la synthèse de divers éléments de façon à faire des choix réalistes".

Des objectifs généraux sont déterminés par degré. Ainsi, "l'élève sera amené à :

En 1ère et 2ième secondaire: explorer les diverses composantes de son identité personnelle et de son environnement scolaire et professionnel dans une démarche de développement vocationnel.

En 3ième secondaire: cristalliser dans la formulation d'une orientation générale les multiples éléments de connaissance découverts lors de l'exploration.

En 4ième secondaire: spécialiser ses préférences vocationnelles et décider des projets qui tiennent compte de ce qu'il veut et de ce qu'il peut.

En 5ième secondaire: réaliser les décisions prises antérieurement en prévoyant toutes les étapes de matérialisation de ses choix scolaires et professionnels".

2- RESULTATS DE LA RECHERCHE AUPRES DES INTERVENANTS-ES

Ont été rencontré-es:

112 conseillers et conseillères en orientation scolaire.

144 professeurs et professeures du cours "choix de carrière".

31 autres intervenants. Douze d'entre eux étaient des conseillers en information scolaire.

Ces personnes responsables du dossier de l'orientation dans les écoles ont été rencontrées en entrevues individuelles. Un questionnaire servait de guide à la rencontre (annexe 1). Les questions 1 à 6 servaient à l'identification.

a) Les activités réalisées avec les étudiants-es
(Question 7)

Cette question permettait d'identifier la forme des activités réalisées dans l'école par chaque groupe d'intervenants.

	Conseillers en orientation scolaire 112 répondants			Professeurs choix de carrière 144 répondants			Autres intervenants 31 répondants		
	Oui	Non	A/R*	Oui	Non	A/R	Oui	Non	A/R
Rencontres de groupes	96	10	6	104	27	13	24	3	4
Rencontres individuelles	105	3	4	92	30	22	24	2	5
Rencontres de groupes suivies de rencontres individuelles	85	13	14	73	49	22	19	5	7
Cours	32	57	23	140	2	2	24	2	5
Rencontres de parents	90	13	9	53	62	29	19	5	7
Activités en collaboration avec d'autres intervenants	99	6	7	97	32	15	19	4	8
*A/R = aucune réponse									

A peu de différence près, chaque catégorie d'intervenants-es rencontre autant les étudiants en groupes qu'individuellement.

Les conseillers en orientation:

105 soit 93,8% organisent des rencontres individuelles.

96 soit 85,7% d'entre eux rencontrent les étudiants-es en groupes.

32 soit 28,6% d'entre eux donnent des cours.

Les professeurs choix de carrière:

140 soit 97,2% d'entre eux donnent des cours.

104 soit 72,2% d'entre eux procèdent à des rencontres de groupes.

92 soit 63,9% d'entre eux effectuent des rencontres individuelles.

Le nombre élevé des conseillers en orientation qui déclarent procéder à des rencontres individuelles ou des rencontres en groupes va de pair avec le rôle qui leur est dévolu.

Comme il va de soi que les professeurs choix de carrière donnent des cours ou rencontrent les étudiants-es en groupes. Le nombre important de rencontres individuelles effectuées par ce groupe d'intervenant étonne davantage.

Nous pouvons nous poser des questions sur le partage des rôles entre les intervenants des services d'orientation et les professeurs-eures du programme choix de carrière ainsi que sur le choix des activités pour remplir chacun leur mandat sans faire de duplication.

En plus des activités menées auprès des élèves, le conseiller en orientation a un rôle de soutien auprès des agents d'éducation dans l'école ainsi qu'auprès des parents.

Les relations avec les parents

90 conseillers en orientation sur 112 affirment rencontrer les parents. Ces rencontres sont utiles. Les parents qui ont une influence considérable sont souvent dépourvus pour aider leurs jeunes à effectuer leur choix de carrière. Le soutien aux parents fait partie du mandat des conseillers-ères en orientation. Ils doivent contribuer à aider les parents à jouer véritablement leur rôle.

Les relations avec les représentants du monde du travail

Nous demandions d'identifier les autres formes d'activités organisées avec les étudiants-es. Les conférences, rencontres d'information avec des personnes-ressources d'autres institutions (cégeps et autres institutions d'enseignement, armée, Sûreté du Québec), ou visites de ces institutions sont les plus fréquemment citées.

Ces activités servent en grande partie au recrutement des élèves vers d'autres institutions. On fait peu mention d'activités plus axées sur le marché du travail non plus que sur les réalités régionales en matière de main d'oeuvre.

b) Fréquence des rencontres avec les étudiants-es (Questions 8, 9, 10)

Une variation extraordinaire de la fréquence des rencontres est constatée. Elle s'explique par l'organisation scolaire qui varie d'une commission scolaire à une autre: horaire établi sur 6 ou 9 jours par exemple.

Le cadre du programme choix de carrière est plus rigide: le cours est obligatoire pour les étudiants-es de secondaire 3, 4 et 5. La durée du cours du cours est fixée à 25 heures/année. L'organisation pour donner le cours varie d'une commission scolaire à l'autre.

c) Degré de satisfaction des intervenants par rapport au temps consacré à chaque étudiant (Question 11)

Cette question permettait aux intervenants-es d'exprimer leur degré de satisfaction vis-à-vis le temps dont ils disposent pour rencontrer les élèves et remplir leur mandat.

Les intervenants-es indiquaient leur degré de satisfaction (de 1 à 5) par rapport au temps consacré à chaque étudiant(e), en considérant 5 comme étant le degré maximum de satisfaction.

Degré	Cons. orient.	Prof. choix car.	Autres
1	1	12	3
2	12	19	5
3	39	46	9
4	41	29	7
5	3	4	1
Pas rép.	16	34	6

Ce sont les conseillers en orientation qui se disent les plus satisfaits du temps qu'ils consacrent à chaque étudiant. 44 affirment être assez satisfaits puisqu'ils ont choisi les degrés 4 et 5; 39 ont indiqué le degré 3 et 13 sont les moins satisfaits et ont indiqué les choix 1 et 2. 16 se sont abstenus de répondre à cette question.

Quant aux professeurs choix de carrière, ils sont plus partagés. Seulement 33 ont choisi les degrés indiquant les plus hauts taux de satisfaction (4 et 5), 46 ont choisi le degré 3 et 31 ont indiqué le moins de satisfaction (degrés 1 et 2). Sur 144 répondants, 34 se sont abstenus de répondre à cette question.

Au total, 56 intervenants sur 287 n'ont pas répondu à cette question. Ces abstentions laissent-elles planer un doute sur la satisfaction éprouvée?

d) Aspects touchés pendant les rencontres
(Question 12)

En ordre d'importance (5 étant le degré maximum), les intervenants-es ont identifié les aspects touchés lors des rencontres selon leur pratique respective.

Degré de satisfaction: aspects touchés pendant les rencontres

	Conseillers en orientation						Professeurs choix carrière						Autres intervenants					
	1	2	3	4	5	A/R*	1	2	3	4	5	A/R	1	2	3	4	5	A/R
Identification des aptitudes	2	7	21	36	31	15	9	15	32	35	33	20	1	1	7	7	5	10
Prévisions des besoins en main d'oeuvre	5	19	39	29	9	11	16	32	37	29	11	19	1	5	7	8	1	9
Modalités d'admission dans les maisons d'enseignement	7	11	20	34	30	10	10	19	22	29	46	18	2	1	2	2	8	16
Eventail des cours offerts dans les maisons d'enseignement	7	15	18	35	30	7	10	16	27	31	40	20	1	1	4	2	5	18
Description des métiers et des professions	4	4	23	40	30	11	6	10	21	49	39	19	0	0	5	5	3	18

*A/R = aucune réponse

Les conseillers en orientation scolaire et les professeurs "choix de carrière" reconnaissent transmettre avant tout des informations sur la description des métiers et des professions. Si on additionne les degrés 4 et 5, les deux degrés servant à indiquer les aspects les plus touchés, la description des métiers et professions a été priorisée par 70 conseillers en orientation (62,5%) et 88 professeurs choix de carrière (61,1%).

En additionnant toujours les degrés 4 et 5, les conseillers en orientation touchent ensuite par ordre d'importance les aspects suivants: identification des aptitudes (67), informations sur l'éventail des cours offerts par les maisons d'enseignement (65), modalités d'admission dans les maisons d'enseignement (64) et finalement. prévisions des besoins en main d'oeuvre (38).

En utilisant toujours la même méthode, les professeurs choix de carrière interviennent en deuxième lieu sur les modalités d'admission dans les maisons d'enseignement (75). Ils donnent ensuite de l'information sur l'éventail des cours offerts (71). Leur 4ième choix porte sur l'identification des aptitudes (68) et les prévisions en main d'oeuvre (40).

Les autres intervenants ont choisi, par ordre d'importance, l'identification des aptitudes, les modalités d'admission dans les maisons d'enseignement, les prévisions des besoins en main d'oeuvre, la description des métiers et professions et l'éventail des cours offerts.

A la lumière de ces résultats, il apparaît que les responsables de l'orientation travaillent les mêmes aspects auprès des élèves. Y a-t-il concertation pour faire en sorte que l'étudiant-e ait une information complète sur chacun des volets de manière à faciliter ses choix?

Il est important de noter que les informations sur le marché de l'emploi demeurent le parent pauvre dans le processus d'orientation. Pourtant, ce sujet n'apparaît-il pas comme un des aspects à considérer au moment du choix de carrière.

e) Matériel utilisé
(Question 13)

	Cons. orient.	Prof. c.c.	Autres
Video			
oui	68	116	23
non	21	19	2
pas rép.	23	13	6
Cours			
oui	43	135	26
non	40	1	0
pas rép.	29	8	5
Affiches			
oui	72	108	22
non	16	16	5
pas rép.	24	20	4
Brochures			
oui	94	126	24
non	2	6	2
pas rép.	16	12	5
Conférences			
oui	56	77	19
non	27	42	5
pas rép.	29	25	7
Dépliants			
oui	93	117	24
non	4	10	2
pas rép.	15	17	5

Il est facile de constater qu'il y a une grande variété de matériel utilisé pour traiter de l'orientation.

On notera sans surprise que les professeurs choix de carrière et les "autres intervenants" ont d'abord choisi le cours comme l'outil privilégié pour transmettre l'information.

La brochure semble ensuite la plus utilisée par les conseillers en orientation. C'est le deuxième outil choisi par les professeurs choix de carrière et les autres intervenants, après les cours. Les dépliants viennent ensuite, suivis de près par les vidéos.

Quelle utilisation fait-on du matériel? La brochure, le dépliant ou le vidéo peuvent être simplement distribué et visionné ou faire l'objet d'une intervention plus complète. Notre questionnaire ne permettait pas d'obtenir ces précisions.

f) Matériel utilisé afin de sensibiliser au sexisme et aux métiers non traditionnels
(Question 14)

Selon les réponses obtenues, le matériel utilisé est très varié. La question ne proposait aucun choix, nous demandions au répondant ou à la répondante d'identifier le matériel utilisé. Un total de 143 réponses ont été données par les trois catégories d'intervenants-es.

Assez curieusement, les conseillers en orientation ont très peu répondu à cette question. Dix sur 112 l'ont fait, identifiant autant de matériel différent.

Les professeurs choix de carrière ont fourni un total de 101 identifications de matériel tandis que les autres intervenants-es ont donné 32 réponses.

Le matériel le plus souvent cité est "Explorons de nouveaux espaces" qui l'a été par 30 répondants sur une possibilité de 287. Le deuxième "matériel" le plus cité est "Pour me brancher sur l'avenir" qui l'a été par 6 répondants.

A part quelques rares répétitions, les autres réponses identifient du matériel "à la pièce". En soi, ce fait est d'ailleurs étonnant. Le matériel développé par les instances gouvernementales sur ce sujet semble mal connu et mal identifié, on donne d'ailleurs comme réponse "le matériel du ministère" ou "le matériel de la condition féminine", ou celui "fourni par le CSF".

Plus du tiers des réponses obtenues ne réfèrent pas au matériel développé par une ou l'autre des instances gouvernementales. On répond: article de journal, revue, volume, brochure, témoignage, conférence, etc...

Pourtant, d'excellents outils ont été conçus et sont disponibles. On peut citer entre autres "Vire-vie" qui vise à sensibiliser les adolescentes à l'importance d'une carrière, mis à jour en '86; "Explorons de nouveaux espaces" (vidéo et brochure) qui traite des carrières non traditionnelles d'avenir pour les adolescentes; une pochette d'outils nécessaires à l'organisation d'une campagne d'information sur les carrières non traditionnelles; cette pochette comprend une brochure "A chacune son métier", des reportages sur les filles en emploi non traditionnel, un répertoire de conférencières, une liste de vidéos, un dépliant, une affiche et des autocollants pour l'organisation d'une campagne sur le thème "Pour me brancher sur l'avenir, je choisis la science et la technologie". (1)

Face aux stéréotypes sexistes le MEQ a produit trois documents audio-visuels: "Si j'avais une préférence... (primaire), "La loi du silence" (secondaire) et "Une fille, une femme, pour moi c'est..." Le programme "Pareille, pas pareils" produit interministériel fournit aussi des outils d'animation. (2)

Les outils développés par le ministère sont distribués dans les commissions scolaires. Chaque direction distribue ses propres productions. La Corporation des conseillers et conseillères en orientation publicise également ce matériel dans le bulletin publié à l'intention de ses membres. On ne peut que déplorer que le matériel existant soit si peu connu et utilisé.

(1) "Les services d'orientation scolaire et professionnelle à l'école, Guide d'activités, Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, 1987, p. 27.

(2) Ibid 1, p. 49.

g) Le perfectionnement des intervenants-es
(Question 15)

	OUI	NON	PAS REP.
Cons. orientation	73	31	8
Prof. choix carrière	46	97	1
Autres	14	10	7

Les conseillers en orientation sont les plus nombreux à affirmer suivre des sessions de perfectionnement: 73 / 112. Le nombre de professeurs choix de carrière qui font cette déclaration est plutôt faible: 46 / 144.

Les répondants-es devaient identifier la nature du perfectionnement suivi. 85 réponses ont été reçues. Les plus fréquemment citées sont:

	Cons. orient.	Prof. c.c.	Autres	Total
Session "Sprint"	8	5	0	13
Session N. Yergeau	4	3	3	10
Session "Vire-vie"	7	4	1	12
Explorons de nouveaux espaces	0	1	1	2
MEQ (Non identifiée)	5	9	4	18
CSF	7	1	0	8
CEQ	1	1	0	2
Ass. professionnelles	3	2	1	6
Autres	7	4	3	14

Le rôle des intervenants en orientation est déterminant. Chacun compose bien sûr avec ses propres préjugés. L'évolution de la réalité du marché du travail et de l'activité des femmes sur le marché du travail font ressortir la nécessité de perfectionnement.

3- RESULTATS DE LA RECHERCHE AUPRES DES ETUDIANTS-ES

La recherche a été effectuée auprès des étudiants et des étudiantes de secondaire 3, 4 et 5. Dans les écoles visitées, un échantillonnage était établi de façon à ce qu'un étudiant ou une étudiante sur 50, pour chacun des niveaux (3, 4 et 5) reçoive un questionnaire et soit invité à y répondre. Une intervenante de l'AFEAS était présente pour expliquer la démarche et répondre aux demandes d'information.

La compilation n'a pu être faite par degré de scolarité, ce qui aurait certainement apporté des informations différentes et spécifiques à chacun des degrés.

a) Nombre d'étudiants et étudiantes rencontrés-es (Question 1)

Au total, 1 967 étudiants et étudiantes ont complété le formulaire soit 1 216 filles et 648 garçons; 103 n'ont pas identifié leur sexe. Les étudiants et étudiantes rencontrés fréquentaient 113 écoles secondaires différentes.

b) Formation reçue concernant le choix de carrière (Question 2)

A cette question, les réponses obtenues sont les suivantes:

	Nombre	%
OUI	1 775	90,2
NON	127	6,4
PAS DE REPONSE	65	3,4
TOTAL	<u>1 967</u>	<u>100,0</u>

Malgré les services existants, 6,4% des répondants-es affirment ne pas recevoir d'information.

c) Rôle des services d'orientation de l'école
(Question 3)

La question était ainsi formulée: "les services d'orientation de l'école t'aident-ils à:"

	OUI	NON	PAS REP.
Identifier tes aptitudes et tes goûts	1 449	340	178
Connaître les différents métiers et professions	1 606	199	162
Connaître les métiers ou professions où tu pourras te trouver un emploi	1 451	355	161
Faire un choix pour ton orientation au CEGEP	1 542	271	154

Les étudiants disent recevoir le plus d'information quant à la description des métiers et professions. Cette affirmation rejoint celle faite par les intervenants-es.

d) Moyens pour transmettre l'information
(Question 3)

	OUI	NON	PAS REP.
Vidéo	844	975	148
Cours	1 725	100	142
Affiche	884	876	207
Brochure	1 433	330	204
Conférence	537	1 167	263
Dépliant	1 428	343	196

Là encore, les réponses données par les étudiants-es rejoignent celles fournies par les intervenants-es. En effet, encore ici, ce sont les cours qui sont cités comme moyen privilégié pour recevoir l'information. Suivent ensuite la brochure et le dépliant.

L'heure de l'audio-visuel n'a pas vraiment rejoint le domaine de l'orientation dans les écoles. Seulement 844 sur 1 967 étudiants-es affirment en effet être rejoints-es par ce moyen d'information.

e) Sources d'information
(Question 5)

La question offrait un choix de trois sources d'information possibles: professeurs, famille ou ami-e.

	OUI	NON	PAS REP.
Professeur	1 737	52	178
Famille	1 111	640	216
Ami-e	1 006	734	227

C'est l'école qui est citée comme la plus grande source d'information au moment du choix de carrière. Les répondants-es sont à peu près unanimes à lui accorder cette suprématie: 1 737 sur un total de 1 967 étudiants-es rencontrés-es ce qui représente 88,3%.

La famille vient au 2ième rang. Un peu plus de la moitié des étudiants-es la cite comme source d'information. En réalité, la famille est à peine plus citée, avec 1 111 répondants, comme source d'information que les amis qui sont cités par 1 006 répondants.

f) Sexisme dans le choix des métiers et professions
(Questions 6)

La question était "Y a-t-il des métiers et des professions réservés aux filles et des métiers et professions réservés aux garçons?",

	Nombre	%
Oui	384	19,5
Non	1 401	71,2
Pas de réponse	182	9,3
Total	<u>1 967</u>	<u>100,0</u>

Il est rassurant de constater que dans leurs propos du moins, une forte majorité (71,2 % des jeunes rencontrés) ne font pas preuve de sexisme quant au choix de carrière.

On doit malgré tout reconnaître que les 384 étudiants qui ont répondu par l'affirmative représentent au moins le cinquième des répondants-es. Si les 182 étudiants-es qui n'ont pas répondu à cette question ont choisi une abstention pour marquer une ambivalence, on pourrait penser que 28.8% des étudiants-es rencontrés-es pensent toujours qu'il y a des métiers pro-res à chaque sexe.

g) Information sur les métiers non traditionnels

923 des étudiants-es qui ont répondu au questionnaire affirment avoir déjà entendu parler des métiers non traditionnels. Par ailleurs un peu moins, 870 affirment le contraire tandis que 174 n'ont pas fourni de réponse. Sur cette question, la réalité est presque également partagée entre ceux et celles qui en ont ou pas entendu parler.

Il était demandé de préciser les sources des informations reçues sur les métiers non traditionnels. 249 réponses ont apporté ces précisions.

134 référaient à l'école:	
Conseiller orientation	17
Prof. choix carrière:	24
Autres professeurs:	30
Cours	11
Autres dans école: (journée carrière, système repère, activités, etc...)	52
29 référaient à la famille:	
Parents	23
Famille	6
26 référaient aux amis et connaissances:	
Amis-es	18
Connaissances extérieures à l'école	8
6 référaient à l'AFEAS.	
42 référaient à d'autres sources (livres, affiches, revues, brochures, etc...).	
12 référaient à des personnes-ressource du monde du travail (centres main-d'oeuvre, employeurs, etc...).	

h) Utilisation des services d'orientation offerts par l'école
(Question 8)

	OUI	NON	PARFOIS	PAS DE REP.
Information	840	208	757	162
Documentation	821	256	797	193
Rencontre avec le conseiller en orientation	671	506	601	189
Rencontre avec le professeur "choix de carrière"	699	549	524	195
Autres	230	1 186	182	369

C'est dans l'ordre, par l'information et la documentation, les rencontres avec les professeurs-eurs choix de carrière et les conseillers-ères en orientation que les étudiants-es obtiennent les services requis.

On demandait de préciser les autres sources d'information dans l'école. 74 réponses ont été obtenues et identifiaient les autres sources comme étant:

Autres professeurs	7
Autres professionnels ou cadres dans l'école (directeur, animateur vie scolaire, etc...)	9
Sources d'informations de l'école ou fournies par l'école (système repère, bibliothèque...)	19
Personnes-ressources venant de l'extérieur (recruteurs pour d'autres institutions, gens du métier...)	10
Sources extérieures à l'école (famille, amis...)	29

V- EN GUISE DE CONCLUSION

La recherche effectuée par l'AFEAS fait prendre conscience de la pauvreté des services offerts pour permettre une aide significative à l'orientation scolaire et professionnelle des étudiants-es du secondaire 3, 4 et 5.

Le manque d'effectifs est flagrant. Le personnel des services d'orientation diminue au lieu d'augmenter. Les conseillers-ères d'orientation et les professeurs du cours "éducation au choix de carrière", même s'ils font leur possible pour conjuguer leurs efforts, ne peuvent satisfaire adéquatement aux besoins des nombreux élèves. Ils ne peuvent que parer au plus urgent.

Peu d'informations sont transmises concernant les réalités du marché du travail: emplois disponibles, exploration des métiers d'avenir, de la situation particulière aux régions. Des commentaires recueillis de la part des intervenants-es notent le peu de budget et de temps pour effectuer des visites d'entreprises et le manque de matériel pertinent.

Des efforts sont faits pour faciliter aux filles un accès équitable au marché du travail. Ils sont dérisoires par rapport aux objectifs à atteindre. Même si des outils ou des programmes sont développés, ils sont peu utilisés dans l'ensemble. Le personnel en place compose avec ses propres perceptions. L'accès aux sessions de sensibilisation et de perfectionnement est limité.

La recherche de l'AFEAS confirme qu'il reste beaucoup à faire pour que la situation des filles s'améliore quant à leur choix de carrière. Les programmes élaborés à cet effet doivent se multiplier et devenir une réalité dans toutes les écoles.

La nécessité de continuer à agir pour contribuer aux changements des mentalités aussi bien dans l'école qu'auprès de la famille est très claire.



AFEAS

Association féminine
d'éducation et d'action sociale

FORMATION DES FILLES

**RECHERCHE EFFECTUEE PAR L'AFEAS
SUR LE PROCESSUS D'ORIENTATION**

OBJECTIF:-

Vérifier de quelle façon est actuellement vécu le processus d'orientation dans les écoles secondaires (2e cycle) du réseau public d'éducation du Québec.

Les résultats obtenus permettront de guider les actions futures de l'AFEAS, dans le dossier de la formation des filles.

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX INTERVENANTS:-

1.- NOM DE L'ECOLE:-

2.- NOMBRE D'ELEVES EN:-

- Secondaire III _____

- Secondaire IV _____

- Secondaire V _____

3.- NOM intervenant(e) impliqué (e) dans le processus d'orientation.

4.- TITRE DE VOTRE FONCTION:-

5.- SE DONNE-T-IL UN COURS "CHOIX DE CARRIERE" DANS VOTRE ECOLE?
oui _____ non _____

6.- QUEL POURCENTAGE DE TEMPS Y EST ALLOUE?

9.- QUELLE EST LA FREQUENCE DES RENCONTRES INDIVIDUELLES QUE VOUS EFFECTUEZ AVEC LES ETUDIANTS (ES)?

-Secondaire 111 semaine _____ mois _____ année _____

-Secondaire 1V semaine _____ mois _____ année _____

-Secondaire V semaine _____ mois _____ année _____

10.- ETABLISSEZ UNE MOYENNE DE RENCONTRES PAR ETUDIANT (E) AU COURS DE L'ANNEE?

Secondaire 111 _____ Secondaire 1V _____ Secondaire V _____

11.- QUEL EST VOTRE DEGRE DE SATISFACTION PAR RAPPORT AU TEMPS CONSACRE A CHAQUE ETUDIANT (E)? (5 étant le degré maximum).

1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 _____

12.- EN VOUS BASANT SUR VOTRE PRATIQUE NUMEROTEZ PAR ORDRE D'IMPORTANCE LES ASPECTS AUQUELS VOUS TOUCHEZ DURANT LES RENCONTRES.(5 étant le degré maximum).

-Identificattion des aptitudes 1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 _____

-Prévisions des besoins en main-d'oeuvre 1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 _____

-Modalités d'admission dans les maisons d'enseignement 1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 _____

-Eventail des cours offert dans les maisons d'enseignement 1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 _____

-La description des métiers et des professions 1 _____ 2 _____ 3 _____ 4 _____ 5 _____

-Autres - Spécifiez: _____

13.- QUEL MATERIEL UTILISEZ-VOUS DANS LE CADRE DE VOS ACTIVITES AVEC LES ETUDIANTS (ES)?

-Vidéo	III	oui	_____	non	_____
-Cours		oui	_____	non	_____
-Affiche	V	oui	_____	non	_____
-Brochure		oui	_____	non	_____
-Conférence		oui	_____	non	_____
-Dépliant		oui	_____	non	_____

14.- IDENTIFIEZ LE MATERIEL DE SENSIBILISATION A LA PRESENCE DU SEXISME ET A L'ACCES AUX METIERS NON TRADITIONNELS QUE VOUS UTILISEZ.

15.- AVEZ-VOUS DEJA SUIVI UNE OU DES SESSIONS DE PERFECTIONNEMENT LIEE (S) SPECIFIQUEMENT A L'ORIENTATION DES FILLES?

oui _____ non _____

SI OUI, PRECISEZ.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION.

MONTREAL 1988.

